PRESS RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE

No.013 – le 5 octobre, 2022 – Accra, Ghana

L'ARREC et le Conseil indépendant de régulation de l'Afrique de l'Est approfondissent leurs relations

Le Conseil indépendant de régulation (Independent Regulatory Board-IRB), un organe de régulation du Système d'Echanges d'Energie Electrique de l'Afrique de l'Est (Eastern Africa Power Pool - EAPP), a signé le mardi 4 octobre 2022 à Accra un protocole d'accord avec l'Autorité de régulation régionale de l'électricité de la CEDEAO (ARREC) pour approfondir leurs relations et leur coopération.

Le protocole d'accord a été signé par le membre du Conseil de régulation de l'ARREC, le Dr Haliru Dikko et le directeur général de l'Autorité de régulation des services publics de l'énergie et de l'eau de Tanzanie et chef de la délégation du Système d'Echanges d'Energie Electrique de l'Afrique de l'Est et du Conseil de régulation indépendant, M. Modestus Lumato, au nom de leurs institutions respectives.

Le protocole d'accord prévoit l'échange et le partage d'expériences managériales et techniques, le partage d'informations sur les meilleures pratiques dans le fonctionnement d'un commerce régional de l'électricité et la réglementation et l'échange d'informations, de documents et d'expériences dans les domaines de la réglementation du marché régional de l'électricité, du commerce de l'électricité et de l'exploitation du système électrique.

Il prévoit également que les deux parties entreprennent des programmes d'échange et de partenariat pour le renforcement des capacités entre leurs membres ainsi que le partage d'informations sur les programmes et instituts de formation.

L'ARREC et le Conseil indépendant de régulationont des objectifs communs qui sont de réguler le marché régional de l'électricité, de superviser l'établissement d'une méthodologie de tarification claire, transparente et prévisible pour la mise en commun et le commerce de l'électricité régionale, ainsi que d'harmoniser les politiques, la législation et réglementation des secteurs nationaux de l'électricité en vue de faire progresser le commerce régional de l'électricité.

Published by: Department of Communication, ECOWAS Regional Electricity Regulatory Authority
Publié par: Le Département de la Communication, Autorité de Régulation Régionale du Secteur de l'Électricité de la CEDEAO
Energy Commission Building, Ghana Airways Avenue, Airport Residential Area,
PMB 76 Ministries Post Office, Accra, Ghana
Tel: (233) 0302 817 049 Fax: (233) 0302 817 050 E-mail: info@erera.arrec.org

D'autres comprennent le règlement des différends concernant la mise en commun de l'électricité et le commerce régional de l'électricité, et l'approbation des règles de fonctionnement des marchés régionaux et du libre accès au réseau régional de transport d'électricité.

Ils ont également pour objectifs de veiller à l'application et au respect des règles et normes techniques applicables aux marchés régionaux de l'électricité ainsi que de sanctionner les opérateurs défaillants en cas de non-respect de la réglementation applicable.

La délégation de 13 membres était en voyage d'étude dans les institutions de la CEDEAO, notamment la Direction de l'énergie de la Commission de la CEDEAO à Abuja, au Nigeria, et le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA)basé à Cotonou, au Bénin.

La tournée visait à faciliter le transfert de connaissances et à renforcer les capacités des membres de la délégation grâce à des connaissances et une expérience de première main dans le processus de création d'une institution régionale fonctionnelle de régulation de l'énergie pour l'Afrique de l'Est.

Leur rencontre avec l'ARREC a permis aux membres de la délégation de tirer des enseignements et de partager des expériences dans le développement des marchés régionaux de l'énergie, notamment la mise en place des structures de régulation de ces marchés.

En outre, la visite a permis à la délégation de comprendre les avantages de l'autonomisation d'un régulateur régional de l'énergie tel que l'ARREC, en particulier pour faciliter les projets énergétiques régionaux et le commerce transfrontalier.

Le Pool énergétique de l'Afrique de l'Est (EAPP) est une organisation intergouvernementale de 13 membres qui a été créée en février 2005 et dont le siège est à Addis-Abeba, en Éthiopie. Le Conseil indépendant de régulation est son organe de régulation.

Published by: Department of Communication, ECOWAS Regional Electricity Regulatory Authority
Publié par: Le Département de la Communication, Autorité de Régulation Régionale du Secteur de l'Électricité de la CEDEAO
Energy Commission Building, Ghana Airways Avenue, Airport Residential Area,
PMB 76 Ministries Post Office, Accra, Ghana
Tel: (233) 0302 817 049 Fax: (233) 0302 817 050 E-mail: info@erera.arrec.org